

	PSYCHOLOGUE	Poste vacant au 1^{er} décembre
---	--------------------	--

1. Périmètre et position dans l'établissement :

Pôle d'activité	Psychiatrie adultes
Services	PLACIS BREUIL VERDILAT CHANOI CROISSETTES

2. Position dans la structure :

- Le psychologue est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin. Il intervient dans une équipe pluridisciplinaire composée du cadre de santé, d'infirmier, aide-soignant, ASH etc
...

3. Métier : PSYCHOLOGUE

Licence de psychologie + Master 2 ou DESS de psychologie (clinique, psychopathologie, enfance/adolescence, gérontologique...)

Permis B obligatoire

3.1 Définition du poste

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir L'autonomie de la personnalité.

4. Conditions d'exercice :

4.1. Tenue professionnelle :

Tenues professionnelles quotidiennes fournies par l'établissement (hors chaussures)

4.2. Horaire de travail :

En journée de semaine du lundi au vendredi
39h de travail ouvrant droit à 20 RTT (forfait jour)
Temps FIR

5. Missions et activités

5.1. Missions

- Bilan psychologique (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution)
- Collaboration avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle
- Conception et élaboration d'interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients et de leurs familles
- Conseil au projet de pôle et au projet d'établissement

- Élaboration du diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient
- Pratiques d'entretiens individuels ou collectifs
- Psychothérapies individuelles et de groupe
- Recueil et analyse des besoins et des demandes d'interventions

5.2 Savoirs faire

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre les activités thérapeutiques adaptées au patient
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement)
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences

6. Risques liés au poste :

Risques liés au poste :	Mesures préventives existantes :
- Aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-lieu de travail - Aux infections - RPS liées aux éventuelles agressions dans le cadre du travail - Travail prolongé sur écran	- Concertation avec le collège local des psychologues hospitaliers - Supervision de pratiques professionnelles - Au niveau institutionnel : ostéopathie, cours de yoga - Médecine du travail - Infirmière ergonomiste

Rappel des règles :

- Respecter la confidentialité des informations traitées et le secret professionnel
- Veiller particulièrement à l'application des normes et règlements de sécurité
- Appliquer les mesures préventives et de protection mises en place pour le personnel
- Respecter et faire respecter les procédures au sein de l'établissement
- S'engager dans un processus de formation professionnelle
- Suivre les formations liées à la sécurité des biens et des personnes
- Respecter la tenue vestimentaire

	Agent investi de la fonction	Responsable service	Cadre de pôle ou direction
Date			
Signature			